



## Differend LLD professionnelle

Par **Gwenlou**, le **27/11/2024** à **21:43**

Bonjour,

je suis professionnelle et loue en LLD un véhicule électrique pour mon activité. Le loueur m'apporte également une assistance avec le remplacement du véhicule en cas de réparation.

J'ai usé de malchance car le véhicule a très vite présenté des soucis. Le dernier en date a immobilisé le véhicule pendant un mois, alors que l'assistance prend en charge 15 jours de remplacement de véhicule (je n'avais pas lu cette information mais elle est bien présente dans le contrat de plusieurs pages). Ainsi, le loueur me ré facture les frais de 15 jours de mise à disposition.

Je soupçonne le garagiste d'avoir volontairement fait traîner les réparations. J'ai demandé les détails des travaux réalisés sur le véhicule avec les dates d'intervention mais le garagiste ne me répond pas et le loueur n'accepte pas de me transmettre ce document.

je souhaiterais savoir quels sont mes droits, car aujourd'hui le loueur, qui n'a jamais répondu par écrit à ma demande de ce justificatif (tout comme le garage) , me mets en demeure de payer sous 8 jours à défaut il résiliera le contrat. Sachant que cette affaire date de 7 mois et que je paye tous les mois mon loyer.

D'avance merci